

## Politique de dégradation - Site des Bobos à la ferme

Madame, Monsieur,

Le lieu dans lequel vous allez séjourner est un lieu que nous avons construit avec patience, amour, courage depuis 2016. Nous souhaitons que tous, familles, professionnels, aidants, aidés ou touristes « classiques » soient accueillis dans les meilleures conditions possibles et que notre lieu reste à la hauteur des attentes de chacun.e.

Or, nous avons malheureusement constaté que certaines personnes se préoccupaient moins que d'autres de la bonne utilisation des gîtes et des salles que nous mettons à disposition.

N'étant pas financés par l'Etat pour les prestations que nous menons, nous n'avons aucun budget particulier pour l'entretien et la réparation des dégâts causés par les utilisateurs. C'est à nous de financer et de réaliser ces réparations. Nous sommes comme à la maison ! C'est donc nous qui devons, personnellement, reboucher, repeindre, réparer.... Cela prend beaucoup de temps et coûte des sommes non négligeables.

Après de nombreuses dégradations, nous avons donc décidé d'avoir une politique plus stricte quant à l'imputation des coûts de réparations.

Ainsi, un système de forfait est mis en place pour chaque type de dégradation. Ces dégradations pourront être constatées lors de votre état des lieux de sortie ou lors du ménage qui suivra votre sortie. Dans ce dernier cas, des photos seront prises et vous seront envoyées pour légitimer le paiement du forfait correspondant.

Les forfaits font l'objet d'un tableau joint à la présente. Ils vous sont communiqués en amont du séjour. Pour chaque dégradation constatée, un forfait sera déduit de votre caution.

Aussi, nous mettons à disposition, pour chaque personne dépendante, 1 parure de draps supplémentaire en cas d'accident. Toute parure supplémentaire sera facturée au cout réel du pressing.

Proche aidant ou professionnel, vous êtes responsable de la bonne utilisation des lieux par vous-même et par les personnes que vous accompagnez. Nous savons que cela n'est pas toujours évident mais cela est essentiel pour nous et pour la pérennité de notre projet.

En signant ce document, vous reconnaissez avoir pris connaissance de notre politique « dégradations/réparations » et des forfaits qui lui sont inhérents.

Nous vous remercions par avance du soin que vous apporterez à notre projet de vie.

Louis Dransart et Elodie D'ANDREA  
Co-direction - Le Laboratoire de répit / La Fabrique des connexions

## Salle Snoezelen / Salle handibalnéo

Dégradation du matériel	Remplacement sur facture
Dégradation immobilière (murs, portes...)	Prix sur devis artisan

## Gîtes Andréa / Nina / Ysé / Abel

Type de dégradation	Forfait
Traces, tâches et impacts sur les murs et les encadrements de porte (passage fauteuil roulant, lève personne ou autres, etc) : enduit + peinture	75 euros : 50 euros de mains d'oeuvre (2 heures) et 25 euros de matériel
Dégradation seuil ou encadrement de porte extérieure / baie vitrée: impacts	250 euros
Dégradation seuil ou encadrement de porte extérieure / baie vitrée: autre que impacts	Prix sur devis artisan
Perte de clefs	25 € par clef
Mobilier intérieur ou extérieur dégradé, cassé ou perdu	Prix de l'objet sur facture
Petit ou gros électroménager cassé ou dégradé	Prix à l'achat de l'objet sur facture - 5% par année d'ancienneté
Casse ou dégradation d'un élément vitré quel qu'il soit (porte vitrée, baie vitrée, miroir)	Prix sur devis artisan
Matelas tâché ou dégradé quelqu'en soit la cause	Prix du matelas à l'achat sur facture -5% par années d'ancienneté
Literie cassée ou dégradée (sommiers)	Prix à l'achat du sommier sur facture -5% par années d'ancienneté
Linge de lit /couvertures/ oreillers tachés non récupérable ou perdus	Prix sur facture -10% par années d'ancienneté
Dégradation plan de travail cuisine	Prix sur devis artisan
TOUTE AUTRE DEGRADATION CONSTATEE	Prix sur devis artisan

**Prénom, Nom, Fonction**

**Date et Signature précédée de la mention « lu et approuvé »**